

SÉANCE EXTRAORDINAIRE MARDI 3 JUILLET 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le mardi 3 juillet 2018 à 15h30. La mairesse Francine Asselin-Bélisle et les conseillers (es), Luc Bélisle, Jean-Pierre Allard, Mireille Decelles, Michel Chouinard et Pierre Gravel sont présents.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

2018-07-01

1. TECQ – TRAVAUX D'ASPHALTAGE

ATTENDU QUE des travaux d'asphaltage sur les chemins Dubois et Lac-Allard sont nécessaires;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées par le directeur général à trois (3) entreprises pour la fourniture, le transport et la pose d'un minimum de 220 tonnes métriques de EB10S PG58-28

ATTENDU QUE nous avons reçu des trois soumissionnaires les propositions suivantes :

Pavage Cavalier	162.25 \$ / tm X 220	35 695.00 \$
GSM Scellant et Pavage	169.50 \$ / tm X 220	37 290.00 \$
Pavage Multi-Pro	137.33 \$ / tm X 220	30 212.60 \$
Indexation		1 017.00 \$
		31 229.60 \$

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder à Pavage Multi-Pro le contrat d'asphaltage pour les chemins Dubois et Lac-Allard au montant de 31 229.60 \$ (plus les taxes applicables).

Adoptée

2018-07-02

2. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Mireille Decelles
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 15h45

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse